

***L'ASSOCIATION GROUPE TAWHIDA
BEN CHEIKH***

***RAPPORT DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2022***

SOMMAIRE

- Rapport général
- Etats financiers arrêtés au 31 décembre 2022

A l'attention des membres de l'association
GROUPE TAWHIDA BEN CHEIKH

Rue Omar Al Khayem – 2078 - La Marsa

RAPPORT GENERAL

Messieurs les membres ;

I. Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution de la mission d'audit contractuel qui nous a été confiée, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'association Groupe Tawhida Ben Cheikh, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, ainsi que l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un total net du bilan de 156 285 DT et un excédent des produits sur les charges de 6 955 DT.

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'association Groupe Tawhida Ben Cheikh au 31 décembre 2022, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquitté des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.



Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport :

Nous avons vérifié la concordance entre les financements apportés par les bailleurs de fonds et les dépenses effectuées par l'association pour chaque projet.

Responsabilité de la Direction pour les états financiers

La Direction est responsable de la préparation et la présentation fidèle de ces états financiers conformément à la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider l'association ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe à la Direction de surveiller le processus d'information financière de l'association.

Responsabilité du commissaire aux comptes

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra

toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

BELAID Habib

Tunis, le 29 Mars 2023



Association Groupe Tawhida Ben Cheikh
MF: 1319910DNP000

Etats financiers relatifs à l'exercice
clos le 31 décembre 2022

Siège social. : 1 BI, Omar Al Khayem
La Marsa 2078 Tunis

BILAN
(chiffres exprimés en dinars tunisiens)

	Notes	<i>Exercice clos le 31</i>	
		2022	2021
Actifs			
Liquidités et équivalents de liquidités	3	133 055	249 062
Autres actifs courants	4	1 010	5 810
Créances et comptes rattachés		-	-
Immobilisations financières		3 200	3 200
Immobilisations corporelles	5	15 823	8 504
Immobilisations incorporelles	6	3 197	1 701
Total des actifs		156 285	268 277
Passifs et Actifs Nets			
Passifs		97 901	216 846
Autres passifs courants	6	94 151	210 701
Fournisseurs et comptes rattachés		3 750	6 145
Actifs nets		58 383	51 431
Apports affectés à des immobilisations			-
Excédents ou Déficits reportés		51 428	19 912
Excédent / (Déficit) de l'exercice		6 955	31 519
Total des Passifs et Actifs Nets		156 285	268 277

ETAT DE RESULTAT
(chiffres exprimés en dinars tunisiens)

Période allant du 1er janvier au 31 Décembre

		2022	2021
<i>Produits</i>			
Revenus des activités		-	-
Dons et subventions	7	377 084	158 143
Total des produits		377 084	158 143
<i>Charges</i>			
Achat d'approvisionnements consommés	8	73 315	8 128
Dotations aux amortissements		6 386	3 012
Autres charges d'exploitation	9	270 292	103 820
Charges de personnel		20 135	12 467
Autres pertes			
Autres gains		0 -	803
Total des charges		370 129	126 624
Excédent / (Déficit) des produits sur les charges		6 955	31 519

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
(chiffres exprimés en dinars tunisiens)

*Période allant du 1er janvier au
31 Décembre*

		2022	2021
Flux de trésorerie liés à l'exploitation	-	100 806	176 284
Encaissement des revenus des activités		-	-
Encaissements provenant des subventions		254 579	325 738
Autres Décaissements des activités courantes		-355 385	-149 454
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		-15 201	-12 826
Décaissement sur acquisition d'immobilisations financières		0	-3 200
Décaissements suite à l'acquisition d'immobilisations incorporelles		-3 844	0
Décaissement sur acquisition d'immobilisations corporelles		-11 358	-9 626
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		-	-
Encaissements provenant des emprunts		-	-
Remboursement des emprunts		-	-
Variation de la trésorerie nette	-	116 007	163 458
Trésorerie nette à l'ouverture de l'exercice		249 062	85 604
Trésorerie nette à la clôture de l'exercice		133 055	249 062
Variation de la trésorerie nette	-	116 007	163 458

Notes aux états financiers

Note 1. Présentation de l'association

L'association "Groupe Tawhida Ben cheik" a été créée le 30 Octobre 2013 avec un but non lucratif et vise essentiellement à :

- L'encadrement et la réalisation d'études de recherche action portant sur la santé et droits des femmes ;
- L'encadrement, la promotion et la participation à des réunions scientifiques portant sur différents thèmes abordant la santé de la femme et la lutte contre la discrimination de genre ;
- L'encadrement et la contribution à la formation des prestataires dans les différents domaines abordant la santé des femmes, la lutte contre les discriminations de genre et la réduction de la mortalité maternelle ;
- La contribution au plaidoyer pour la lutte contre la discrimination de genre et promotions des droits des femmes ;
- La contribution au développement de la coopération entre les différentes organisations non gouvernements en matière de santé et droits des femmes .

En 2021, l'association compte environ 21 membres sous la présidence de Dr Hedia Belhadj .

L'association est régie par le décret-loi n° 2011-88 du 24 septembre 2011, portant organisation des associations.

Note 2. Référentiel comptable

2.1. Référentiel d'élaboration des états financiers

L'association "Groupe Tawhida Ben cheik" applique les dispositions du Système Comptable des Entreprises en Tunisie conformément aux dispositions de l'article 39 du décret-loi n° 2011-88 du 24 septembre 2011 portant organisation des associations et notamment les dispositions de la norme comptable NCT 45 relative aux associations, aux partis politiques et aux organismes sans but lucratif.

2.2. Bases de mesure et principes pertinents appliqués

Les états financiers ont été préparés compte tenu des hypothèses de la continuité d'exploitation et de la comptabilité d'engagement et par référence aux conventions comptables de base notamment :

- La convention du coût historique ;
- La convention de la périodicité ;
- La convention de permanence des méthodes ;
- La convention de rattachement des charges aux produits ;
- La convention de prudence.

Les principales méthodes comptables adoptées par l'association "Groupe Tawhida Ben cheik" pour l'établissement de ses états financiers se présentent comme suit :

Immobilisations financières

Les immobilisations acquises sont comptabilisées à leur coût d'acquisition en cas d'acquisition à titre onéreux et à la valeur vénale en cas d'acquisition à titre gratuit. Elles sont amorties au taux linéaire de 20% pour le mobilier de bureau et de 10% pour les agencements, aménagements et installations.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations acquises sont comptabilisées à leur coût d'acquisition en cas d'acquisition à titre onéreux et à la valeur vénale en cas d'acquisition à titre gratuit. Elles sont amorties au taux linéaire de 20% pour le mobilier de bureau et de 10% pour les agencements, aménagements et installations.

Apports

Les apports peuvent être des apports finançant des projets ou des activités bien définis de l'association ou des finançant les activités courantes (actifs courants et charges courantes). Ils sont constatés de façon à les rattacher aux charges correspondantes occasionnées par les activités qu'ils financent.

NOTES DU BILAN

Note 3. Liquidités et équivalents de liquidités

	2022	2021
BIAT 6720106793	45 079	18 515
BIAT 144504	34 320	154 677
BIAT 14459	53 364	75 558
CAISSE/ GTBC	1	1
CAISSE/ RAWSA	-	60
CAISSE/ MASAROUNA	290	251
Total	133 055	249 062

Note 4. Autres actifs courants

	2022	2021
Débiteurs et créditeurs divers		
Produits à recevoir		
Fournisseurs avances et acomptes	1 010	5 810
Total	1 010	5 810

Note 5. Immobilisations corporelles nettes

	2022	2021
Immobilisations corporelles brutes	27 369	16 011
(-) Amort des immob corporelles	-11 546	-7 507
VCN	15 823	8 504

5.1 Tableau des immobilisations corporelles brutes

	2022	2021
Matériel informatique	20 742	9 384
Equipements de bureau	6 627	6 627
Total	27 369	16 011

Note 6. Immobilisations incorporelles nettes

	2022	2021
immobilisations incorp. (Dice)	7 044	3 200
(-) Amort des immob incorporelles	- 3 846	- 1 499
VCN	3 197	1 701

Note 6. Autres passifs courants

	2022	2021
Etat, impôts et taxes		
Débiteurs et créditeurs divers	25	-
Personnel Rémunérations Dues	1 928	1 627
CNSS	1 269	762
Charges à payer	2 600	0
Produits constatés d'avance	82 411	204 916
Receveur de finance	5 069	2 546
Frais de débours	-	-
Provisions courantes	850	850
Total	94 151	210 701

Note 7. Revenues

Note 7.1. Dons et subventions

Note 8. Achats consommés

7

73 315 8 128
- 0,262

Note 9. Autres charges d'exploitation

	2 022	2 021
Rémunérations d'inter & Honoraires	73 899	78 730
Achats d'études & prestations de service	-	-
Publicités et publications	18 111	6 481
Missions et réceptions	147 777	4 087
Frais postaux	2 056	2 992
Dons	5 387	-
Droits d'enregistrement et de timbre	670	103
Locations	21 600	10 283
Impôts, taxes et versements assimilés	172	107
Pénalités de retard		-
Entretiens et réparations	619	1 037
Dons		-
Total	270 292	103 820